

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : Association Intercommunale du Bois d'Havré
Forme juridique : SA de droit public
Adresse : Grand-Place N° : 22 Boîte :
Code postal : 7000 Commune : Mons
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0201.107.526

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

10-09-2018

Ce dépôt concerne :

☒

 les COMPTES ANNUELS en

EURO

 approuvés par l'assemblée générale du

30-09--2025

☒

 les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.1.1, M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 15, M-cap 16

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TODISCO Alexandre

Rue du Comte, 3
7022 Nouvelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-06-27
Fin de mandat : 2025-09-30
Administrateur

ROSSI Bruno

Rue Frébutte 11
7034 Obourg
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-12-16
Fin de mandat : 2024-12-02
Président du Conseil d'Administration

BAUWENS Damien

Rue de Lekemay 2
7850 Enghien
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-06-27
Fin de mandat 2025-09-30
Administrateur

DELHOVE Emmanuel

Rue Victor Plancq 2
7070 Le Roeulx
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-06-27
Fin de mandat : 2025-09-30
Administrateur

DARVILLE Marc

Rue A.Collier 54
7021 Havré
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-28
Fin de mandat : 2024-12-02
Administrateur

BATISTINI Muriel

Rue de Taisinières 11
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-06-27
Fin de mandat : 2024-12-06
Administrateur

BERTHOT Nathalie

Chaussée Brunehault sn
7050 Jurbise
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-06-27
Fin de mandat : 2025-09-30
Administrateur

RMS INTERAUDIT (B00091)

0436391122
Rue Antoine de Saint Exupéry 14
6041 Gosselies
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-06-15
Fin de mandat : 2025-09-30
Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

LEJUSTE Thierry (A01286)
Réviseur d'entreprise
Rue Antoine de Saint Exupéry 14
6041 Gosselies
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
LA FIDUCIAIRE BLONDIAU SOC. CIV / S.A. 0401814580 Chemin de la Procession 264 7000 Mons BELGIQUE	221298	A B
Représenté directement ou indirectement par : Jean-Yves DEGLASSE Expert-comptable Rue Saint-Christophe 8 7950 Grosage BELGIQUE	8809	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>4.326.605,87</u>	<u>4.369.315,01</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<u>4.326.455,87</u>	<u>4.369.165,01</u>
Terrains et constructions		22	965.061,09	1.243.701,32
Installations, machines et outillage		23	12.336,55	16.393,8
Mobilier et matériel roulant		24	474,62	1.255,89
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	3.319.921	3.107.814
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	28.662,61	
Immobilisations financières	6.1.3	28	150	150
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>700.175,82</u>	<u>734.395,06</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>23.378,38</u>	<u>52.322,83</u>
Créances commerciales		40	12.791,28	43.568,45
Autres créances		41	10.587,1	8.754,38
Placements de trésorerie		50/53		<u>460.312,46</u>
Valeurs disponibles		54/58	<u>671.527,92</u>	<u>201.182,47</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>5.269,52</u>	<u>20.577,3</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>5.026.781,69</u>	<u>5.103.710,07</u>

Ann.		Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	4.985.209,23	5.091.308,38
Apport		10/11	582.549,78	582.549,78
Capital		10	582.549,78	582.549,78
Capital souscrit		100	582.549,78	582.549,78
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	3.896.023,45	3.942.571,76
Réserves		13	506.636	566.186,84
Réserves indisponibles		130/1	310.796,96	310.796,96
Réserve légale		130	58.254,97	58.254,97
Réserves statutairement indisponibles		1311	252.541,99	252.541,99
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	195.839,04	255.389,88
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	13.000	
Provisions pour risques et charges		160/5	13.000	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	13.000	
Impôts différés		168		

Ann.

Codes	Exercice	Exercice précédent
17/49	<u>28.572,46</u>	<u>12.401,69</u>
17	1.540	1.540
170/4		
172/3		
174/0		
175		
176		
178/9	1.540	1.540
42/48	24.727,82	10.722,06
42		
43		
430/8		
439		
44	4.842,58	2.698,16
440/4	4.842,58	2.698,16
441		
46		
45	10.926,74	7.734,9
450/3	4.588,98	555,32
454/9	6.337,76	7.179,58
47/48	8.958,5	289
492/3	2.304,64	139,63
10/49	5.026.781,69	5.103.710,07

DETTES

Dettes à plus d'un an

- Dettes financières
 - Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Dettes à un an au plus

- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- Dettes financières
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Comptes de régularisation

TOTAL DU PASSIF

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits et charges d'exploitation

Marge brute

(+)/(-) 9900 35.227,89 60.401,92

Dont: produits d'exploitation non récurrents

76A 5,75

Chiffre d'affaires

70

Approvisionnements, marchandises, services et biens divers

60/61

Rémunérations, charges sociales et pensions

(+)/(-) 62 58.358,39 51.771,3

Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

630 24.823,44 25.631,71

Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)

(+)/(-) 631/4

635/8 13.000

Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-) 640/8 180

Autres charges d'exploitation

649

Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration

(-) 66A 0,02

Charges d'exploitation non récurrentes

9901 -60.953,94 -17.181,11

Bénéfice (Perte) d'exploitation

(+)/(-) 75/76B 6.352,88 3.800,08

Produits financiers

Produits financiers récurrents

75 6.352,88 3.800,08

Dont: subsides en capital et en intérêts

76B

Produits financiers non récurrents

65/66B 4.949,78 401,78

Charges financières

Charges financières récurrentes

65 4.949,78 401,78

Charges financières non récurrentes

66B 9903 -59.550,84 -13.782,81

Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts

(+)/(-) 780

Prélèvement sur les impôts différés

680

Transfert aux impôts différés

67/77

Impôts sur le résultat

(+)/(-) 9904 -59.550,84 -13.782,81

Bénéfice (Perte) de l'exercice

(+)/(-) 789

Prélèvement sur les réserves immunisées

689

Transfert aux réserves immunisées

9905 -59.550,84 -13.782,81

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

(+)/(-)

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-59.550,84	-13.782,81
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-59.550,84	-13.782,81
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	59.550,84	13.782,81
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	731.438,17
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	28.662,61	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	760.100,78	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	4.185.364,13
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	212.107	
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239	258.655,31	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259	4.138.815,82	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	547.637,29
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	24.823,44	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	572.460,73	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	4.326.455,87	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre
- Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	150
8365		
8375		
(+)/(-) 8385		
(+)/(-) 8386		
8395	150	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(-) 8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)/(-) 8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8545		
8555		
(28)	150	

N°	0201107526	M-cap 6.5
----	------------	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence [positivement][négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants][Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]:

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

La technique de valorisation du bois, reprise en "Autres immobilisations corporelles" repose sur l'évaluation des coupes de bois actualisée annuellement par le SPW (département de la nature et des forêts-cantonement de Mons).

L'estimation de la valeur des coupes est la valeur moyenne des prix (grume) obtenus les dix dernières années.

La contrepartie de cette valorisation figure au passif au poste "Plus-value de réévaluation".

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont][n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est][n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

Méthode L (Linéaire) D (Dégressive) A (Autre)

Base NR (Non réévaluée) R (Réévaluée)

a) Taux en % Principal Min Max

b) Taux en % Frais accessoires Min Max

1. Frais d'établissement L NR

2. Immobilisations incorporelles L NR

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux* L NR a) 3.33%-10% b) 3.33%-10%

4. Installations, machines et outillage* L NR a) 10-20% b) 10-20%

5. Matériel roulant* L NR a) 6.66-10% b) 6.66-10%

6. Matériel de bureau et mobilier* L NR

7. Autres immobilisations corporelles L NR

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.

- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983:

..... EUR.

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

N°	0201107526	M-cap 6.5
----	------------	-----------

3. Marchandises: INDIVIDUALISATION DU PRIX DE CHAQUE ELEMENT.

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications [inclut][n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut][n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable. (Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient][au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes:

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à EUR.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

En vertu de l'article 3:6 du CSA, la société a établi ses comptes annuels selon le principe de continuité d'exploitation. Malgré les résultats déficitaires, le conseil d'administration estime que la société dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses obligations au cours des douze prochains mois. Ainsi, la continuité de l'exploitation est considérée comme assurée à la date de clôture des comptes.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs
Nombre d'heures effectivement prestées
Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100		2	0,7	0,7
101		1.345	1.345	1.264
102		58.358,39	58.358,39	51.771,3

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire
Femmes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
Employés
Ouvriers
Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105		2	0,7
110		2	0,7
111			
112			
113			
120		1	0,2
1200		-	
1201			
1202		1	0,2
1203			
121		1	0,5
1210		-	
1211			
1212		1	0,5
1213			
130			
134		2	0,7
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	